

TravRC Cévenole

du samedi 15 mai 2027 au jeudi 20 mai 2027

Encadrant : Baptiste M. 	Niveau : Soutenu T2 ¹
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 6	Tente et gîtes

Traversons le parc national des Cévennes en mode bivouac confort (3 campings et 2 gîtes) : 140 km et +/-6000 m de dénivellation entre Le Vigan et Génolhac.



Niveau et esprit

Cette randonnée de 6 jours avec portage et 3 bivouacs sera l'occasion de profiter des couleurs de fin de printemps avec des versants jaunis par les genêts et des hêtraies d'un vert tendre.

Participation aux frais

195 €

Incluant : les frais administratifs, les 2 nuitées en demi-pension, les 3 emplacements de camping et le transport en car entre Nîmes et Le Vigan.

N'incluant pas : les transports avant et après la sortie, les repas (sauf les 2 demi-pensions), les en-cas et

(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

boissons.

Transport

Aller (en train de nuit) : Départ vendredi 14 mai à 21h25 de Paris Austerlitz. RV à l'entrée du quai à 21h00. Arrivée samedi 15 mai à 5h57 à Nîmes.

Retour : Départ jeudi 20 mai à 17h49 de Génolhac. Arrivée jeudi 20 mai à 23h21 à Paris Gare de Lyon.

Hébergement et repas

Première et dernière nuitée dans des gîtes en demi-pension et 3 nuitées sous tente dans des campings.

Les repas tirés du sac pour une autonomie totale sont : 3 petits-déjeuners, 6 déjeuners et 3 dîners. Néanmoins, il y a possibilité de prendre des pique-niques et des dîners à certains endroits et quelques supérettes jalonnent le parcours si besoin.

Programme

J1 : Le Vigan > Valleraugue 19 km, +1225m, -1075m [IBP=108].

Après un transfert en car depuis Nîmes, nous partons pour les terrasses au nord du Vigan et franchissons le 44^{ème} parallèle avant de passer le col des Mourèzes (559m). On suit plus ou moins la crête jusqu'à rejoindre Cap de Côte (1193 m). L'essentiel du dénivelé positif de la journée est fait, nous marchons en face des cascades d'Orgon avant de grimper au pic de Barrette (1308 m) pour amorcer la descente jusqu'à [Valleraugue](#) (360m).

J2 : Valleraugue > Saint-André-de-Valborgne 23,5 km, +1375m -1300m [IBP=126].

Montée au [Mont-Aigoual](#) (1565 m) par le sentier des quatre mille marches. On se trouve là sur la ligne de partage des eaux entre les bassins versants atlantique et méditerranée. Nous cheminons est, puis nord-est pour suivre cette ligne durant 8 km jusqu'au Serre du Tarnon où l'on bascule pour la descente finale vers le pont de l'Elze et son camping en passant par le Serre des Bruges.

J3 : Saint-André-de-Valborgne > Barre-des-Cévennes 25 km, +1375m, -850m [IBP=117].

Nous alternons entre les rives du Gardon de Saint-Jean, passons par le village de [Saint-André-de-Valborgne](#) avant de monter au Pompidou et son [église Saint-Flour](#) par le GRP du tour de la haute vallée-Borgne. Nous quittons ici le GRP pour descendre dans la vallée du Gardon de Sainte-Croix, y voir l'[ancienne église du Molézon](#), le domaine de Mazel et la [Tour de la Canourgue](#) en remontant par la forêt domaniale de Fontmort rejoindre la ligne de partage des eaux et le camping à [Barre-des-Cévennes](#).

J4 : Barre-des-Cévennes > Pont-de-Montvert 26 km, +925m -975m [IBP=100].

Nous empruntons ici le GR72 par son extrémité sud-ouest et le suivrons durant un jour et demi environ. Parcours principalement forestier et en altitude avec un point bas pour traverser la Mimente avant le village de Cassagnas. Les derniers kilomètres sont à découvert pour profiter de la descente vers le camping en rive gauche du Tarn.

J5 : Pont-de-Montvert > Mas de la Barque 23,5 km, +1375m -1300m [IBP=98].

Traversée de [Pont-de-Montvert](#), pour suivre globalement le GR72 jusqu'au col de l'Ancise où passe le [béal de Felgerolles](#). Nous longeons le béal à contre-courant jusqu'à rejoindre le Tarn. Après une petite ascension, on rejoint le GR72 qui nous mène au [pont du Tarn](#) et au [Mas Camargues](#) où nous quittons le GR72 pour les [sources du Tarn](#) et le [pic Cassini](#) (sur la ligne de partage des eaux) avant de terminer la journée au Mas de la Barque.

J6 : Mas de la Barque > Génolhac 21 km, +350m -1300m [IBP=78 à 85].

Après un échauffement sur un sentier découverte, nous empruntons une portion de GR72 (en bassin atlantique !) avant de bifurquer au sud pour un final méditerranéen. Passage à la Jasse de Laurensou et au point de vue de [Gourdouze](#) qui domine l'environnement préservé du bois de la Grand-Combe, avant d'opérer au choix des 5 derniers kilomètres : soit par l'accès GR68 avec traversée de [Génolhac](#), soit par le Chastelas (point de vue) suivi d'un parcours de crête forestière avant de rejoindre Génolhac par 750 m de route départementale.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, n° téléphone de l'encadrant,
- Pièce d'identité et carte vitale,
- Carte bancaire et espèces.

Marche et portage

- Bonnes chaussures de marche rodées,
- Bâtons (suivant votre habitude),
- Sac à dos* de 35 à 50 litres, avec housse,
- Gourde ou poche à eau de 2-3 litres.

Alimentation

- Eau pour la première journée,
- 100% autonome = 3 petit-déj, 3 dîners et 6 midis,
- Encas (graines barres, etc...),
- Réchaud et matériel de cuisine.

Vêtements

- Pantalon ou short, chemisette ou tee-shirt,

- Tenue de rechange,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, gants, bonnet ou tour du cou,
- Veste imperméable et respirante,
- Guêtres ou surpantalon de pluie si besoin,
- Grand sac plastique.

Hygiène et Sécurité

- Effets de toilette, petite serviette,
- Pharmacie personnelle,
- Sifflet, couverture de survie,
- Lampe frontale (blanche et rouge),
- Téléphone, chargeur ou batterie externe,
- Crème et lunettes de soleil.

Nuitées

- Tente légère*, matelas*, sac de couchage.

* le club loue ce type de matériel, [voir les modalités](#).

En cas de doute sur le matériel à utiliser, le participant peut contacter l'encadrant pour lui demander conseil sur le type de matériel à emporter.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du jeudi 10 décembre 2026 selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.